



National Defence

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :
DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca

Attention: - Attention :
Antony Laakso

Title - Sujet Municipal Sidewalk Tractor - Tracteur pour trottoirs municipaux	Amendment No. - N° modif. 001
Solicitation No. N° de l'invitation W8476-226507/A	Date of Amendment Date de modification March 4, 2022 – le 4 mars 2022
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Antony Laakso E-Mail Address - Courriel antony.laakso@forces.gc.ca	
Destination See herein - Voir aux présentes	

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
April 12, 2022 – le 12 avril 2022

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Daylight Time (EDT)
Heure avancée de l'Est (HAE)

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

1. Ajouter un point de livraison en conservant la quantité demandée totale.

CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉE PAR LA PRÉSENTE COMME SUIVIT :

1.1 SUPPRIMER la totalité de : PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1.1 Besoin, A., et la REMPLACER avec la copie modifiée ci-jointe;

1.2 SUPPRIMER la totalité de : PIÈCE JOINTE 2 DE LA PARTIE 4 - BARÈME DE PRIX datée le 28 février 2022 et la REMPLACER avec la copie modifiée ci-jointe;

1.3 SUPPRIMER la totalité de : PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 6.7 Facturation, 6.7.2 Retenue de garantie et la REMPLACER avec la copie modifiée ci-jointe; et

1.4 SUPPRIMER la totalité de : ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT datée le 28 février 2022 et la REMPLACER avec la copie modifiée ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

- A. Le ministère de la Défense nationale (MND) a l'exigence de se procurer deux (2) Tracteurs pour trottoirs municipaux : un (1) pour la livraison à Wainright, Alberta; et un (1) pour la livraison à Meaford, Ontario. La date de livraison demandée est au plus tard 120 jours après la date du Contrat.

PIÈCE JOINTE 2 DE LA PARTIE 4 - BARÈME DE PRIX

1. Renseignements généraux

- A. Le soumissionnaire faut au moins indiquer le prix unitaire ferme pour chaque article.
- B. Le soumissionnaire doit remplir le barème de prix suivant et le joindre à sa soumission.
- C. Tous les prix et les coûts doivent être exprimés en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens, sans les taxes applicables.

2. Biens et services fermes

2.1 Tracteur pour trottoirs municipaux

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications, la formation, et les produits livrables connexes indiqués à l'annexe « A », Besoin, rendu droits acquittés, selon les Incoterms 2010, au point de livraison précisé :

Article	Point de livraison	Quantité demandée (A)	Prix unitaire ferme (B)	Sous-total (C = A x B)
001	Wainright, Alberta	1	\$	\$
002	Meaford, Ontario	1	\$	\$
Total (D = somme C)				\$

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.7 Facturation

6.7.2 Retenue de garantie

- A. Une retenue de garantie de 10 % sera appliquée sur tout paiement dû des éléments suivants :
- (i) Article 001 et article 002 selon L'Annexe B.

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT

1. Renseignements généraux

- A. Tous les prix, taux et coûts doivent être exprimés en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, sans les taxes applicables.

2. Biens et services fermes

2.1 Tracteur pour trottoirs municipaux

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications, la formation, et les produits livrables connexes indiqués à l'annexe « A », Besoin, rendu droits acquittés, selon les Incoterms 2010, au point de livraison précisé :

Article	Point de livraison	Date de livraison	Quantité demandée	Marque et modèle	Prix unitaire ferme
001	Wainwright, Alberta	[Date à préciser dans le contrat subséquent]	1	[à préciser dans le contrat subséquent]	[Coût à préciser dans le contrat subséquent] \$
002	Meaford, Ontario	[Date à préciser dans le contrat subséquent]	1	[à préciser dans le contrat subséquent]	[Coût à préciser dans le contrat subséquent] \$

3. Prolongation de la période de garantie

- A. Si la période de garantie est prolongée pour une période additionnelle de [à préciser dans le contrat subséquent] mois/jours civils, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme de [Coût à préciser dans le contrat subséquent] \$ par véhicule/équipement et les taxes applicables sont en sus.